



# Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### « Pour la défense du repos dominical, signez l'appel ! »

Il y a un an de cela, FO COMMERCE lançait une pétition « **on ne bricole pas avec nos droits** » pour démontrer que les salariés n'étaient pas favorables au travail du dimanche.

Cette mobilisation faisait face à la menace d'un décret, qui était sous le coude du Ministre du travail de l'époque, Xavier Bertrand, qui devait permettre à tous les magasins de bricolage de faire travailler les salariés le dimanche.

Grâce à ces pétitions, à la mobilisation des salariés et des employeurs des TPE, les amis de la FMB (fédération patronale du Bricolage), BRICORAMA en tête, n'avaient pas réussi leur coup malgré leurs pressions exercées à la veille des élections présidentielles.

Aujourd'hui, ils repartent à la charge par des manifestations financées et co-organisées par les directions des deux plus grandes enseignes du secteur Leroy Merlin et Castorama.

Le non-respect du Repos Dominical ne concerne pas que le bricolage et la région parisienne.

Entre l'application de la loi Mallié, de l'amendement Debré et les tentatives illégales de nombreux secteurs, entre autres des hypermarchés en province, une régression sociale s'étend comme une flaque d'huile.

Cette situation donne raison à FO, le travail du dimanche menace :

- l'emploi des magasins qui ne pourront pas ouvrir le dimanche (concurrence déloyale),
- le repos dominical des salariés qui seront obligés par des pressions à l'embauche, lors d'entretien professionnel, d'accepter...
- les négociations salariales, car moins l'on paye, plus on a de volontaires,
- l'égalité de traitement des salariés dans la République une et indivisible.

Les salariés ont besoin d'augmentation de salaires et non d'augmentation des horaires.

C'est pour cela que l'ensemble des salariés est invité à signer ce nouvel appel :

### « POUR LE REPOS DOMINICAL ET L'AUGMENTATION DE NOS SALAIRES ABROGATION DE LA LOI MALLIE ET DE L'AMENDEMENT DEBRE »

Paris, le 29 avril 2013

#### **Contacts :**

- Françoise NICOLETTA : 01 48 01 91 33 - 06 81 17 39 22

- Christophe LE COMTE : 01 48 01 91 96 - 06 68 66 25 24

28, rue des Petits Hôtels - 75010 PARIS - ☎ : 01.48.01.91.32 - 📠 : 01.48.01.91.98

Courriel : [commerce@fecfo.fr](mailto:commerce@fecfo.fr) - BLOG PRINCIPAL DU COMMERCE : <http://fecfocommerce.unblog.fr/>